

## Compte-rendu du Conseil d'école du jeudi 13 octobre 2016.

### Personnes présentes:

Les enseignants: Mireille LEVY et Stéphanie BUSSY.

La municipalité représentée par M LOMBARD, 2ème adjoint de la mairie de Taurinya.

Les parents d'élèves: Mmes CANAMASAS, NAUDY et NEVRAUMONT.

Les ATSEMS représentées par Mme MOREL.

Personnes excusées: M. BERTEIN, Inspecteur de l'Education Nationale, Mme ASSENS DDEN et Mme DELPECH, parent d'élève déléguée.

### 1) Validation du règlement intérieur.

Aucune modification n'y est apportée. Il comporte toujours la charte de la laïcité, on ne peut plus d'actualité. Un rappel en ce qui concerne les enfants/élèves : **les portables sont strictement interdits dans l'école.**

Les heures de sorties des classes y sont re précisées, mais restent inchangées. (12h et 16h15), tout comme les horaires des TAP ou des garderies.

Comme les années précédentes, **toute absence doit être justifiée ( au mieux par écrit). Et ceci dans les deux classes.**

Ce règlement sera affiché, mais aussi communiqué individuellement à tous les parents d'élèves avec le compte-rendu de ce conseil d'école. Les grandes lignes en seront rappelées dans les deux classes.

### 2) PPMS et sécurité:

Le **PPMS**: ce plan de mise en sécurité en cas de catastrophe est obligatoire.

Rappels: Comme les années précédentes, la maternelle est le lieu de mise en sécurité des enfants en cas d'alerte météo. Elle a un étage, plusieurs points d'eau, des toilettes, des lits...

Les seuls risques classés moyens sur Taurinya sont ceux des inondations en raison des deux torrents, du séisme et des feux de forêt.

La personne référente pour le village est M. Joël LOMBARD, deuxième adjoint.

Rappel: en cas d'alerte, les consignes sont les suivantes:

– **ne pas se déplacer, ne pas aller chercher son enfant à l'école; (il y est en sécurité).**

– écouter France Bleu Roussillon sur le 104,5Mhz

– respecter les consignes qui y sont données.

– **Ne pas téléphoner, c'est l'école qui vous contactera.**

– En parallèle, et comme chaque année, des exercices sont régulièrement faits sur l'école et permettent de voir les éventuels dysfonctionnements. Ils sont maintenant au nombre de 6 par an (3 exercices alerte incendie et 3 exercices PPMS confinement/ mise en sécurité/ évacuation). Tout ceci se fait sous forme de jeux, jeux sérieux bien sûr.

3) Projet d'école (avenant) et projets de classes: 2016 /2017 est la troisième et dernière année de notre projet d'école intitulé « **le Roussillon, fort et fragile à la fois** ». Au programme plus particulièrement cette année **l'eau sous toutes ses formes**. Nos principaux axes à étudier: réinvestir les savoirs, développer le langage surtout de restitution, faire preuve de persévérance, d'effort, de pugnacité, mais aussi de respect de soi, d'autrui et de l'environnement, vivre ensemble et créer ensemble.

- En ce qui concerne **la maternelle/CP**, nous travaillerons plus précisément en arts plastiques sur **le bleu, les marines, la mise en page des oeuvres, la représentation**

**de la mer et de ses éléments** et des peintres tels Van Gogh, Denise Duplock ou Tom Thomson, en musique sur les musiques du bord de l'eau ou évocatrices de l'eau (ex Haendel, Schubert ou Lully), la fabrication de bouteillophones, l'apprentissage de chansons sur la mer ou la pluie... en sciences sur les propriétés de l'eau, ses apparences, le « flotte et coule ». Nous continuerons l'observation des oiseaux et poursuivrons la confection des fiches d'identification qui pigmenteront le chemin de la tour. (cf projet du « chemin oublié » des années précédentes).

- Les deux classes travailleront aussi toutes les deux sur les sélections des **incorruptibles** CP et CE2/CM1 (jugements par les enfants de romans ou d'albums sélectionnés pour eux et sur lesquels ils travailleront tout au long de l'année). Cette année, nous avons eu l'heureuse surprise d'être invités par notre bibliothécaire préférée Marie-Jo (qui intervient régulièrement dans la classe de Stéphanie), à assister à un spectacle de danse sur le thème de « chat bleu, chat rouge ». Ce spectacle reprenait le thème de l'amitié.
- Autres projets **pour les grands**: poursuite du projet **piscine** avec des parents d'élèves qui ont déjà fait le stage de formation. Ces séances auront lieu au troisième trimestre. De plus amples informations vous seront communiquées alors, notamment pour le covoiturage.
- Retour du projet Rando qui permettra de travailler la persévérance, l'effort, le dépassement de soi, la première rando étant réalisée ce mardi 18 octobre de Ria à Llugols.
- Et surtout pour les primaires, un superbe projet classe à PAC : la création d'une BD de A à Z avec analyse des caractéristiques des BD, invention de l'histoire, découpage en planches, confection des planches, dessins ... le tout avec l'aide précieuse d'un illustrateur intervenant : M. Thierry GUITARD. Le thème en sera « le loup » pour faire une continuité avec les projets de l'année dernière.
  - En parallèle se poursuit toujours notre journal des barufets avec son système d'abonnement pour 3 numéros, le premier paraissant fin novembre/ début décembre.
  - **\*Intervenants**: Cette année, nous continuons de bénéficier du savoir de notre fidèle intervenant en **musique**: **Franck CAMAIN**, grâce à l'école de musique et à la municipalité. Il intervient dans les deux classes tous les 15 jours le lundi après-midi à raison de 3/4 d'heure dans chaque classe. Un grand merci à la municipalité qui prend en charge financièrement cette intervention.
  - Cette année encore, nous avons obtenu des heures d'initiation à la langue anglaise. **Mme Filiatre**, professeure d'anglais au collège de Prades assure cette intervention, ce dont nous la remercions. Elle a déjà commencé ses cours dans la classe de primaire. En maternelle, les enfants font aussi une initiation à l'anglais et un peu au catalan tous les mardis après-midi, le tout avec les conseils de Mme Filiatre pour aller encore plus loin dans les apprentissages.  
Une année encore bien remplie en perspective!

#### 4) questions diverses:

- Le **LSU** (livret scolaire unique), déjà évoqué les années précédentes, est en cours de construction. Nous vous tiendrons au courant dès sa mise en place. Il n'empêchera pas nos bilans réguliers avec vous ou notre livret papier.

- **Informatique** : l'école a fait faire un devis pour remplacer les 6 postes des deux classes auprès de la société de recyclage ARC. Ce devis, d'un montant de 360 euros, sera entièrement pris en charge par la mairie ! Un grand merci à elle !

- **Sécurité des enfants sur le chemin de l'école** : le conseil d'école rappelle que le trottoir menant à l'école ne doit pas être utilisé pour garer son véhicule. Régulièrement, des enfants sont obligés de marcher sur la route, fait on ne peut plus dangereux ! Attention à bien respecter le code de la route. La gendarmerie, qui continue de faire des rondes aléatoires, a d'ailleurs déjà établi des PV !

- **TAP et Périscolaire** : il est rappelé que le règlement intérieur s'y applique intégralement. Tout enfant perturbant régulièrement les activités sera dans un premier temps averti. Puis les parents seront prévenus et si le problème persiste, une exclusion pourra se faire, ce temps de détente et d'activités périscolaires n'étant en rien obligatoire.

- **Nouveaux aménagements des locaux scolaires** : le projet déjà évoqué lors du dernier conseil d'école de 2015/2016 de cloisonner le couloir mairie est en cours de réalisation. Ce nouvel espace permettra de stocker les archives. Un local fermé sera construit dans la cour pour entreposer les jeux et libérer ainsi le couloir d'accès. Il est prévu également de tirer une nouvelle ligne électrique dans la maternelle et de créer ainsi des rampes pour mettre aux normes l'installation des 2 ordinateurs.

- **travaux liés à la mise en place du photovoltaïque sur le toit** : ces travaux se feront le plus possible pendant les vacances scolaires. Des barrières de sécurité seront installées dans la cour pour protéger l'accès à l'école, surtout lors de la dépose du toit.

- **Problème du transfert des enfants le mercredi midi pour les amener au centre de loisirs de Prades**. Rappel des faits : depuis la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et l'école le mercredi matin, le problème se pose pour les enfants dont les parents travaillent et qui ne peuvent pas descendre leurs enfants sur Prades au centre de loisirs. Jusqu'à présent ces parents avaient pu trouver des solutions de dépannage très ponctuelles. Cette année, les enfants concernés sont au moins 5, et ceci tous les mercredis. Les parents n'ont pas eu d'autre solution que de payer un taxi pour descendre les enfants sur Prades. L'accès au Service Périscolaire devrait être accessible à tous équitablement. Il n'est pas normal, ni équitable que des parents doivent payer des suppléments pour un service ouvert à tous. Le conseil d'école et les parents d'élèves décident donc d'envoyer et de faire porter un courrier à la présidente de la Communauté de Communes qui gère le Centre de Loisirs, lettre signée par tous qui évoque cette injustice et demande à ce que le problème soit réglé d'une façon comme une autre. Le point sera fait régulièrement par les parent délégués.

Affaire à suivre!!!

## *A découper et à coller sur le frigo !!!!*

### 5) dates importantes à retenir:

- **Jeudi 17 novembre** : intervention des pompiers sur l'école pour une initiation aux gestes de premiers secours et à la gestion de l'alerte en cas de problème grave.
  - **Dimanche 4 décembre** : Noël d'antan et son marché, organisé par Taurinyamuse. Les ramassages d'éléments naturels, la confection des décorations, la fabrication de gâteaux ou autres plats à proposer à la vente (pizzas, quiches, tartes ...) se feront les deux semaines précédentes. Si vous avez de la vaisselle dépareillée, des petites peluches, des objets à coller, des objets naturels ... pensez à nous! Nous aurons besoin d'aide pour faire tout cela et des messages vous préciseront dès la rentrée de la Toussaint l'organisation des fabrications des décors et la tenue du stand.
  - **Samedi 10 décembre** spectacle de Noël et buffet froid à partir de 11 heures.
  - **Dimanche 15 janvier** : rifle des galettes, précédée d'un repas avec un menu à définir. Les anciens y seront invités avec l'aide de la municipalité.
- De plus amples précisions vous seront communiquées ultérieurement. (notamment sur les ateliers de confection des couronnes et de décors de Noël qui se tiendront du **lundi 21 novembre au vendredi 2 décembre** après-midi à la salle des fêtes. (Nous comptons sur l'aide de tous les parents disponibles ces jours là) ou sur la préparation du repas de la rifle.
- **Jeudi 23 février** : confection des bougnettes, le matin dans la classe de maternelle/CP et l'après-midi cuisson à la salle des fêtes avec l'aide des primaires. Nous aurons besoin de beaucoup d'aide !
  - **Vendredi 24 février** : carnaval dans les rues du village sur le thème de l'eau.
  - **Vendredi 21 avril** : chasse aux œufs, le lieu restant à définir.
  - **Samedi 24 juin** : kermesse avec mini spectacle.
  - **prochains conseils d'école**: les **jeudi 2 mars et 29 juin..**

L'ordre du jour a été traité dans son intégralité.

( en pièce jointe, la lettre adressée à la Présidente de la Communauté de Communes)